

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 29 novembre 2022 - Délibération n° 2022/11/15

**Objet : ELECTION DE NOUVEAUX REPRESENTANTS AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS SUITE A LA DEMISSION DE THIERRY COTICHE.**

L'an deux mille vingt-deux, le 29 novembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 22 novembre 2022, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : COTICHE Thierry – DESLOGES Georges – BOUDEAU Philippe – FAURE Josette – PACAUD Patrick – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane - POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – GAUTIER Laurent – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – VALLAEYS Gaël – CLOCHON Bruno – DAVID Robert – MARIE Patrick – PARAYRE Régis – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – SALGUERO-HERNANDEZ Jean-Manuel – MOREAU Jean-Claude – RABETEAU Raymond – DAURY Claudine – PAROT Jean-Pierre – SALADIN Christine – LAROCHE Michel – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – LEHERICY Joseph – NOURRISEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – GAILLARD Thierry – DUGUET Pierre – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : DUBOUIS Sandrine – RIGAUD Régis – FINI Alain – LAGRAVE Annick – FLOIRAT Myriam – BENABDELMALEK Clément – DUBREUIL Raymond – BUSSIERE Jean-Claude – LAINE Joël – LAGRANGE Serge – DEFEMME Catherine – AUGUSTYNIAC Jérôme – PATAUD Annick.

Pouvoirs :

1. Mme DUBOUIS Sandrine donne pouvoir à M. BOUDEAU Philippe
2. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène
3. M. FINI Alain donne pouvoir à M. BOSLE Alain
4. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à MALIVERT Jacques
5. Mme FLOIRAT Myriam donne pouvoir à Mme GARGUEL Karine
6. M. BENABDELMALEK donne pouvoir à M. DUGAY Jean-Pierre
7. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à GAILLARD Thierry
8. Mme PATAUD Annick donne pouvoir à Mme SUCHAUD Michelle

Suppléance : M. MARIE Patrick remplace M. DUBREUIL Raymond.

Secrétaire de séance : M. Nicolas DERIEUX

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
		Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
64	42	50			
Pour	Contre				
50	0	0	0	0	0

Vu les statuts des structures concernées et conformément à la décision du Conseil communautaire de élire les représentants aux organismes extérieurs à scrutin ordinaire ;

M. Le Président expose les éléments suivants :

Par courriel en date du 9 novembre 2022, Thierry COTICHE a formalisé son souhait de ne plus représenter la Communauté de communes auprès des organismes extérieurs suivants :

1. Dorémi – Facilaréno
2. SDEC
3. CAUE
4. Fondation du Patrimoine
5. Dorsal

#### 1. Dorémi – Facilaréno

Par délibération n°2020/07/28 du 29 juillet 2020, le Conseil communautaire a élu les membres suivants :

Titulaires
Thierry COTICHE
Sylvain GAUDY

Il convient de procéder à l'élection d'un membre titulaire pour remplacer M. Thierry COTICHE pour siéger à la conférence de l'entente.

M. Le Président appelle les candidats à se déclarer.

Jacques MALIVERT se porte candidat.

- Le Conseil communautaire élit à l'unanimité Jacques MALIVERT pour remplacer Thierry COTICHE au sein de la conférence de l'entente.

#### 2. SDEC

Par délibération n°2020/07/12 du 29 juillet 2020, le Conseil communautaire a élu les membres suivants :

Titulaires	Suppléants
Michelle SUCHAUD	Raymond DUBREUIL
Thierry COTICHE	Denis SARTY

Il convient de procéder à l'élection d'un membre titulaire pour remplacer M. Thierry COTICHE pour siéger au secteur d'énergie.

Monsieur Le Président appelle les candidats à se déclarer.

Christine SALADIN se porte candidate.

- Le Conseil communautaire élit à l'unanimité Christine SALADIN pour remplacer Thierry COTICHE au sein du SDEC.

#### 3. CAUE

Par délibération n°2020/07/16 du 29 juillet 2020, le Conseil communautaire a élu les membres suivants :

Titulaire
Thierry COTICHE

Il convient de procéder à l'élection d'un membre titulaire pour remplacer M. Thierry COTICHE pour siéger à l'Assemblée Générale du CAUE.

Monsieur Le Président appelle les candidats à se déclarer.

Jacques MALIVERT se porte candidat.

- Le Conseil communautaire élit à l'unanimité Jacques MALIVERT pour remplacer Thierry COTICHE au sein de l'assemblée générale du CAUE.

#### 4. Fondation du patrimoine

Par délibération n°2020/07/17 du 29 juillet 2020, le Conseil communautaire a élu les membres suivants :

Titulaire	Suppléant
Thierry COTICHE	Michel LARCOHE

Il convient de procéder à l'élection d'un membre titulaire pour remplacer M. Thierry COTICHE pour siéger à la commission d'attribution des subventions octroyées par la Fondation du Patrimoine.  
Monsieur Le Président appelle les candidats à se déclarer.  
Jacques MALIVERT se porte candidat.

- Le Conseil communautaire élit à l'unanimité Jacques MALIVERT pour remplacer Thierry COTICHE à la commission d'attribution des subventions octroyées par la Fondation du Patrimoine.

#### 5. DORSAL

Par délibération n°2020/07/23 du 29 juillet 2020, le Conseil communautaire a élu les membres suivants :

Titulaire	Suppléant
Thierry COTICHE	Joël ROYERE

Il convient de procéder à l'élection d'un membre titulaire pour remplacer M. Thierry COTICHE pour siéger au Comité syndical.

Monsieur Le Président appelle les candidats à se déclarer.  
Marc FERRAND se porte candidat.

- Le Conseil communautaire élit à l'unanimité Marc FERRAND pour remplacer Thierry COTICHE au comité syndical DORSAL.

Fait et délibéré le jour et mois et an susdits,  
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Sylvain GAUDY.

